

DEMAIN JE SERAI ...



## Pré-requis

Connaître les écritures courantes, et également d'inventaire en comptabilité. Être capable d'établir une balance des comptes après tous travaux d'inventaire

## Conditions d'admission

Entretien en ligne, tests de positionnement en ligne et vérification des pré-requis

## Certification visée

Bloc de compétence ASCA E1 de l'union professionnelle de comptabilité ([fiche n°RNCP34327](#))

## OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances. Maîtriser les principales difficultés et particularités pour établir les déclarations de TVA et procéder aux enregistrements comptables

## DUREE

60 heures maximum

## PROGRAMME

### Les obligations

- Mention sur les factures, déclarations, paiements

### Les opérations imposables

- Définition des opérations soumises à la TVA
- Champ d'application de la TVA : opérations imposables de plein droit, opérations exonérées de TVA, opérations soumises à la TVA sur option
- Territorialité de la TVA : livraisons et acquisitions intracommunautaires, exportations et importations, territorialité des prestations de services
- La TVA exigible : la livraison, les encaissements, les débits
- Comptabilisation de la TVA exigible

### Les exonérations et franchises- le régime des déductions

- Champ d'application : exclusions, restrictions,
- La déduction partielle
- La comptabilisation

### Les déclarations de TVA

- TVA collectée : base imposable, fait générateur, exigibilité et taux
- TVA déductible : conditions de forme et de fond
- Régimes de TVA : franchise en base, simplifié, réel
- Déclaration de TVA
- Crédit et remboursement de TVA
- Contrôle, comptabilisation, paiement

### La TVA Intracommunautaire

- La Déclaration d'Echange de Biens (DEB), les télédéclarations de TVA
- Les cas particuliers ; les prestations de service

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation individualisée et personnalisée avec alternance entre méthode démonstrative et active.

Intervenant : formateur dédié et spécialisé dans la formation d'adultes et possède les qualifications et expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation.

## MODALITE D'EVALUATION / MODALITES DE VALIDATION

Attestation de suivi - Attestation de compétences - Bloc de compétences **ASCA E1** de l'Union Professionnelle Comptabilité Délivrance de l'Attestation de compétences Professionnelles après réussite au concours